

COMM 1 - La communication

Objectifs	Il s'agit, pour chacun des participants, d'être capable à l'issue de cette session de : - Comprendre l'utilité de la communication dans le cadre d'une création d'entreprise, - Définir une cible et un message, - Utiliser les outils de communication adaptés à son activité, - Apprendre à planifier et à budgétiser sa communication, - Evaluer ses retours.
Prérequis	Avoir une expérience professionnelle ou post-scolaire.
Moyens pédagogiques et sanction de la formation	Formation opérationnelle qui alterne les études de cas, les apports théoriques et les échanges entre créateurs. Afin d'améliorer l'efficacité de la formation, tous les principes seront expliqués par l'exemple des entreprises dans lesquelles travaillent les stagiaires. La formation dispensée utilise des programmes informatiques d'aide à la décision afin de simuler la répercussion, sur la rentabilité de l'entreprise, des principes de gestion enseignés. Au début de chaque module, un contrôle oral permet de vérifier que les principes et les méthodes de gestion enseignés dans le module précédent sont bien acquis. Le formateur ne passe pas à l'enseignement du module suivant, tant que le précédent n'a pas été parfaitement compris et utilisé. A l'issue de la formation, un contrôle global validera l'ensemble des connaissances développées au cours de la session de formation. Il sera aussi remis à chaque stagiaire une attestation de formation.
Participants / Publics	Créateur d'entreprise ou porteur d'un projet de création d'entreprise.
Durée de la formation	- 35 heures réparties sur 5 jours à raison de 7 heures par jour. - Formation en intra
Tarif	Forfait de 4.375 € HT, soit 5.250 € TTC, pour les 5 jours.
Responsable pédagogique Nathalie AUZIÉ	Responsable Administratif et Financier. Plus de 20 ans dans différentes sociétés du bâtiment comme responsable d'affaires, responsable maintenance, responsable administratif et financier, gestionnaire des paies, responsable achats. Interlocuteur privilégié des contrôleurs de gestion, experts comptables, commissaires aux comptes, partenaires commerciaux. Participation active à la formation de collaborateurs tout au long de cette première partie d'expérience professionnelle. S'efforce en permanence de procurer des outils simples aux entreprises pour leur permettre de maîtriser leur trésorerie.

La communication

PROGRAMME DE FORMATION (5 jours x 7 h)

MODULE 1 – Les grands principes de la communication, son utilité (0.5 jour)

MODULE 2 – La cible et le message, présentation de l'activité et structuration du message (1 jour)

MODULE 3 – Les outils de la communication adaptés à son activité (2 jours)

MODULE 4 – Le cahier des charges, la planification, le budget et le suivi (1 jour)

MODULE 5 – La réalisation du plan de communication (0.5 jour)